Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260320-03_2026_01-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SÉANCE DU 20.03.2026

Date de la convocation : 16/03/2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

Date d'affichage : 23/03/2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur PERREAU Frédéric, Maire.

Présents : Frédéric PERREAU, DUVAL-BLAIZE Cécile, JACQ Frédéric, PAUL Marie-Christine, LAMBERT Emmanuel, MARSHALL Catherine, COSTENOBLE Luc, NIETO Jean-Marc, LEZEC Karine, BRIERE Yoan, PHILIPPE Anne, FAURE Anaëlle, LE NORMARD Christian, LEVREL Yann, BUREAU Elise

Absent :

Secrétaire de séance : FAURE Anaëlle

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Trédrez-Locquémeau étant de quinze, le nombre des Adjoints au Maire ne peut dépasser quatre.

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer quatre postes d'Adjoints au Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 abstentions,

- DÉCIDE de créer quatre postes d'Adjoints au Maire,

- CHARGE Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection des quatre Adjoints au Maire.

Frédéric PERREAU, Maire

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU 22300

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 20.03.2026

Anaëlle FAURE,
secrétaire de séance

Faure

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU